

Des zones humides qui font parler

Une conférence-débat sur les zones humides, ça ne coule pas forcément de source quand la météo ne s'y prête pas, mais comme dirait « l'autre », « faudrait savoir si on habite un pays de zones humides ou pas ! » Qu'est-ce que vous voulez qu'on lui réponde à « l'autre » ?

C'est sûrement pour ça qu'ils étaient une bonne quarantaine à cette soirée animée par le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs et Gérard Rognon,

Dominique Chardon, Sixtine Geoffroy et Jean-Noël Resch. Des gens qui n'auront pas eu peur du flot intarissable des réactions, questions et commentaires tombant en cascades pour alimenter le débit du débat et pas seulement au début.

« Des zones humides pour la prévention des catastrophes » ! Bon, avec un tel thème ça démarrait sec. Un peu comme un déluge, même si n'est pas Noé qui veut. On y a donc

rappelé l'intérêt des zones humides et des cours d'eau pour l'homme : « Hormis un réservoir de biodiversité, ces milieux participent à la régulation des eaux en tamponnant les crues et en fournissant de l'eau en période d'étiage. Les travaux de restauration du Drugeon participent ainsi à cette régulation. »

Quelques chiffres... sans vouloir vous abreuver bien sûr. Sept kilomètres de linéaire gagnés sur la rivière entre Vaux et Chantegrue et Vuillecin ; 237 kilogrammes de gain de poissons à l'hectare et en moyenne.

« L'évolution du cours d'eau a permis à la portion du Drugeon entre Vaux et Chantegrue et l'amont de Bonnevaux d'obtenir le label de l'Agence de l'eau « Rivière en bon état ». « Son obtention n'est pas une fin en soi, mais montre qu'il est possible d'inverser une tendance et encourage les acteurs locaux à poursuivre leurs efforts ». Fin du débat, pluie d'applaudissements et eau à volonté !



Ça, c'est de la zone humide, de la belle, de la vraie !

Quelques dates

1997 : début des travaux de restauration du Drugeon par la Communauté de communes Frasne-Drugeon.

2013 : poursuite des travaux par le Syndicat mixte des milieux aquatiques du Haut-Doubs.